



SARL B.ROGER SERVICES
29 Rue de Fontaine
62134 PREDEFIN
Tél : 06.44.01.71.70
Mail : b.rogerservices@laposte.net
SIRET : 823 509 575 00010
NAF : 8559B
TVA : FR 41 823 509 575

PROGRAMME : FORMATION PERMETTANT LA DELIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CONDUITE selon la R 484 DES PONTS ROULANTS Catégorie 1 et 2

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

Objectif de la formation :

- Être capable de valider les épreuves théoriques et pratiques
- Être capable de réaliser des opérations de levage de charges, en utilisant les ponts roulants à commande au sol.
- L'employeur est en capacité de délivrer l'autorisation de conduite.

Durée : de 1 à 2 jours (7 heures par jour)

Lieu : dans vos locaux

Nombre de participants : De 01 à 06 participants

Date(s)formation : A définir

Tarif : nous contacter pour plus de précision

Pré-requis:

- Maîtriser les savoirs de base (lecture écriture calcul...)
- Être apte médicalement
- Avoir au moins 18 ans

Public concerné :

- Les professionnels amenés à conduire des ponts roulants.
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

Moyens pédagogiques et techniques :

- Livret de cours et supports audiovisuels
- Pont roulant (mis à disposition par vos soins si formation sur votre site)
- Salle adaptée aux nombres de participants

Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique, exercices pratiques de conduite et de réalisation des tâches pour lesquelles l'engin est spécialement conçu.

Moyens d'encadrement :

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'expérience dans la conduite de pont roulant.





SARL B. ROGER SERVICES
29 Rue de Fontaine
62134 PREDEFIN
Tél : 06.44.01.71.70
Mail : b.rogerservices@laposte.net
SIRET : 823 509 575 00010
NAF : 8559B
TVA : FR 41 823 509 575



CONTENU DE LA FORMATION :

Programme théorique :

- Législation et réglementation
 - ✓ La sécurité de l'entreprise
 - ✓ Les responsabilités du conducteur
 - ✓ Les organismes de prévention
 - ✓ Les EPI
 - ✓ La conformité du matériel
- La sécurité
 - ✓ Les facteurs de risques et leurs conséquences
 - ✓ Les consignes de sécurité
 - ✓ Les interdictions
 - ✓ Les pictogrammes de manutention
 - ✓ Les produits chimiques
 - ✓ Les gestes de commandement
 - ✓ Le balisage
- La technologie
 - ✓ Les différents types de pont
 - ✓ Les organes de sécurité
 - ✓ Le risque électrique
 - ✓ La CMU
 - ✓ Les opérations de maintenance

Programme pratique :

- Opérations de prise et fin de poste
- Prise, dépose et déplacement de matériaux et de charges
- Positionnement du pontier
- Exercices pratiques d'élingage, d'arrimage de charge
- La conduite de charge
- Maîtrise du ballant

VALIDATION DE LA FORMATION :

- Examen théorique et pratique sur le site de l'entreprise
- Recyclage en fonction des besoins et de l'évolution des moyens

SANCTION DE LA FORMATION :

Après examen, si résultat favorable en pratique et en théorie, délivrance d'une attestation de fin de formation. L'employeur décide ou non de délivrer une autorisation de conduite à son salarié.

